



Yves VEYRIER
Secrétaire général
☎ 01.40.52.86.01

Monsieur Jean CASTEX
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 09 février 2021

Monsieur le Premier ministre,

Certaines de nos fédérations de la fonction publique et syndicats nous ont fait part des difficultés qu'elles rencontrent quant à la qualité du dialogue social dans les circonstances actuelles.

Si tout un chacun estime, bien évidemment, que la priorité doit être à la sécurité sanitaire et à la limitation de la propagation du virus et de ses variants, et que telle est la nécessité du télétravail et de la limitation des situations à risques, notamment la densité de personnes réunies dans une salle insuffisamment ventilée ou spacieuse, la circulaire adressée aux ministres le 5 février dernier, en limitant à six personnes les réunions en présentiel conduit, de fait, si elle est appliquée sans discernement, à transformer toute réunion d'instances représentatives du personnel en visioconférence.

Si ce mode de réunion et de travail a pu offrir une alternative indispensable, il n'en demeure pas moins que la qualité des réunions consacrées aux questions sociales, lorsqu'elles sont particulièrement sensibles du fait des contraintes liées à la situation sanitaire, à la nécessaire continuité du service public, et aux conditions de travail en résultant, s'en trouve dégradée et ne permet pas toujours les échanges approfondis et directs permettant de trouver les réponses nécessaires les plus adaptées.

Aussi, je vous sollicite pour que, lorsque les conditions permettant un respect rigoureux des gestes barrières (jauges indispensables, ventilations, ports des EPI dans les conditions d'efficacité optimales) sont assurées, certaines réunions consacrées aux questions sociales les plus importantes puissent avoir lieu en tout ou partie en présentiel,

Soyez assuré, Monsieur le Premier ministre, de notre haute considération.

Yves Veyrier